

CENTRE DE
MUSIQUE BAROQUE
Versailles

Projet d'établissement



2022–2024

Sommaire

P.03 **Prologue**

P.06 **Lignes de forces**

- P.07 Les Menus-Plaisirs
- P.09 Pour une plus large diffusion
- P.11 Avec la jeune génération
- P.12 Le CMBV dans son époque

P.15 **Déclinaisons et spécificités**

- P.16 Recherche
- P.18 Formation
- P.20 Maîtrise
- P.22 Artistique
- P.24 Action culturelle, médiation et publics
- P.26 Éditions
- P.28 Ressources

P.30 **Épilogue**

P.31 **Annexe**

Prologue



« Développer le CMBV comme un centre de ressources, de recherche, d'expérimentation, de création et de formation : le rendre fédérateur et incontournable. »

En décembre 2018, l'assemblée générale votait le projet d'établissement du Centre de musique baroque de Versailles pour les années 2019-2021. Il reposait sur l'analyse d'un contexte bien précis : celui d'un établissement qui fêtait ses trente ans d'existence et qui se devait de réinterroger sa place dans le monde de la musique ancienne de 2019. Ce projet était également la « première pierre » posée par un directeur nouvellement arrivé, et d'une présidence également renouvelée.

Sans entrer dans l'égrainement d'un chapelet d'auto-satisfaction, nous pouvons nous féliciter, avec toute l'équipe du CMBV, de la mise en place et réussite de la grande majorité des actions planifiées par le projet d'établissement précédent. C'est le résultat d'un travail collectif à différentes échelles de l'établissement et de remises en cause ou évolutions profondes, voire, dans certains cas, fondamentales.

Disons-le comme Monsieur de la Palice : ce projet d'établissement 2022-2024 est la suite du précédent ! Si les actions proposées dans le précédent projet ont été réalisées, les objectifs, voire les utopies qui en sont le substrat restent valables : développer le CMBV comme un centre de ressources, de recherche, d'expérimentation, de création et de formation, le rendre fédérateur et incontournable.

Sans crainte de nous répéter, nous réutiliserons l'image du « foyer de la musique française » : à la fois maison des artistes, des chercheurs et du public, lieu de la combustion et lieu de convivialité du théâtre.

Le foyer est une belle image, qui a guidé notre action avec pertinence et efficacité au sein de l'équipe du CMBV et même parfois au-delà ! Cette image reste appropriée et motivante. Elle le reste, car elle est inachevée et qu'elle est une forme d'utopie, une ligne de fuite qui nous oblige, et dont – il faut l'espérer – nous ne serons jamais assez satisfaits du résultat.

Nos objectifs restent les mêmes :

- Favoriser la diffusion de la musique française des XVII^e et XVIII^e siècles à l'échelle nationale et internationale tant en spectacle vivant qu'en discographie ou sous la forme numérique, en veillant particulièrement au renouvellement des publics ;
- Promouvoir l'esprit de recherche auprès des artistes d'aujourd'hui et de demain ;
- Poursuivre la redécouverte et la recréation du répertoire, toutes formations confondues.



Nicolas Bucher
 Directeur général du
 Centre de musique
 baroque de Versailles

« Nous réutiliserons l'image du "foyer de la musique française" : à la fois maison des artistes, des chercheurs et du public, lieu de la combustion et lieu de convivialité du théâtre. »

Il faut également dire un mot de la méthode employée pour la rédaction du présent projet d'établissement. Il fait suite à une série de consultations de l'équipe :

- Par des forums transversaux ouverts à toutes et tous sur des thématiques partagées : égalité et diversité, sujets environnementaux, le CMBV et ses publics, et le rapport entre patrimoine et création ;
- Par des réunions par pôles ou services : recherche, éditions-bibliothèque, Maîtrise, artistique, action culturelle, communication-mécénat et secrétariat général ;
- S'en est suivi un retour en comité de direction et un échange en comité social et économique conventionnel.

Ces moments furent riches et variés, permettant des échanges – hélas trop rares habituellement – sur les fonctions et les responsabilités du CMBV. Ils sont aussi une étape supplémentaire de l'appropriation, par les salariés, de l'outil « projet d'établissement ».

2022-2024 sera indéniablement une période d'approfondissement et de structuration du travail entamé au cours de la période qui s'achève :

- Approfondissement de nos devoirs et qualités d'accueil et de diffusion, et valorisation de nos richesses et ressources ;

- Structuration des projets testés, inaugurés ou ébauchés en 2019-2021.

2022-2024 sera également aussi celle d'un projet fondateur, le projet de construction d'un auditorium et de salles d'exposition et projection. L'annexe du précédent projet d'établissement devenant l'un des piliers de celui d'aujourd'hui.

C'est dans un contexte de confiance que s'ouvre cette nouvelle période : confiance entre le CMBV et ses partenaires institutionnels, confiance entre le CMBV et ses partenaires artistiques, scientifiques, éditoriaux et confiance interne après la réussite de nombreux projets. Portons ensemble ces nouveaux défis !

Lignes de force





Les Menus-Plaisirs

Depuis 1996, le CMBV est installé à l'Hôtel des Menus-Plaisirs, lieu proprement extraordinaire à plusieurs titres :

- Le symbole est fort de travailler à faire revivre la musique et les arts du spectacle baroque français dans l'endroit qui leur était dédié à partir du règne de Louis XV ;
- L'histoire de la Révolution française naissante ajoute une valeur patrimoniale et symbolique à ce lieu chargé d'histoire.

Cette implantation est aujourd'hui sous-utilisée et sous-valorisée, pour différentes raisons : manque de lieux d'accueil du public, partage des bâtiments avec d'autres fonctions, difficultés d'ouverture en raison des procédures « vigipirate », etc.

De nombreux progrès ont été réalisés au cours de la période écoulée, grâce à des efforts substantiels de gestion et un soutien permanent du château de Versailles (EPV) :

- **La rénovation et l'aménagement du pavillon « Berthier de Lioncourt »**, qui a permis de créer trois chambres pour l'accueil d'artistes et de chercheurs. Les travaux ont été réalisés sur les fonds propres du CMBV, à l'aide d'un crédit ;

- **La réalisation de deux décors dans les salles Lully et Desmarest par le peintre-décorateur Antoine Fontaine, à des fins pédagogiques et esthétiques.** Ils ont également été financés sur fonds propres du CMBV ;
- **La réalisation de trois tranches de travaux d'entretien (peintures et sols)** durant les trois derniers étés. Deux sont d'ores et déjà programmés pour les deux étés à venir. L'ensemble de ces travaux a été financé sur les fonds propres du CMBV ;
- **Une campagne d'entretien des aspects extérieurs (peintures de boiseries et corrections des enduits), menée par l'EPV depuis l'été 2021 ;**
- La réalisation d'une **étude de faisabilité par le cabinet Bortolussi**, pour l'aménagement de l'aile dite « de la Noblesse ».

« L'objectif majeur est la réalisation d'un projet de transformation de grande envergure, la plus grande depuis l'installation du CMBV' aux Menus-Plaisirs en 1996. »

Pour cette nouvelle période 2022-2024, l'objectif majeur est la réalisation d'un projet de transformation de grande envergure, la plus grande depuis l'installation du CMBV aux Menus-Plaisirs en 1996, avec la réalisation :

- D'un **auditorium-studio d'enregistrement de 80 à 95 places en gradins rétractables**, permettant d'y installer une véritable saison de diffusion, complémentaire aux activités extra-versaillaises du CMBV ainsi qu'aux activités de Château de Versailles Spectacles, du conservatoire de Versailles ou d'autres lieux de diffusion de l'Ouest parisien. Cet auditorium sera doté d'un parc instrumental de premier ordre, afin de pouvoir y développer des activités de résidences, de classes de maître et d'enregistrement.
- D'une **salle permettant l'exposition permanente et/ou temporaire d'éléments du spectacle baroque**, notamment dans un objectif de sensibilisation et de découvertes, dans le cadre de l'action culturelle ;
- D'une **salle obscure permettant la projection de films immersifs**.

Au-delà de ce projet ambitieux, il s'agit également de poursuivre une dynamique « Menus-Plaisirs » enclenchée notamment avec les « Menus-Plaisirs d'été » en 2020 et 2021.

Après le développement du rayonnement international et national, après la généralisation du télétravail et des visioconférences, il importe désormais de réaffirmer notre implantation versaillaise et notre foyer de rayonnement, l'hôtel des Menus-Plaisirs, en :

- **Favorisant le déroulement des activités du CMBV en ses murs** (auditions, ateliers, accueil d'artistes ou de scolaires, visites, tournages, etc.) ;
- **Développant ou créant des événements réguliers mettant en valeur le lieu et touchant un large public**, pour que le CMBV soit un acteur incarné et à part entière, de la vie culturelle versaillaise, yvelinoise et francilienne (Journées du Patrimoine, « Early Music Day », Menus-Plaisirs d'été, Portes ouvertes, etc.).

En élargissant encore la focale, cette réflexion et ses objectifs, joints au rôle fondamental de centre de ressources, doivent inciter le CMBV à être toujours plus accueillant. Il s'agit d'efforts permanents et structurants à mener, dans tous les pôles et services, afin de développer cette qualité et cette culture de l'accueil, quels que soient les publics concernés.

Pour une plus large diffusion

Dans sa rubrique « Un état d'esprit », le projet d'établissement précédent avait pointé la nécessité de penser « l'utilisateur au centre de nos projets ».

C'était une nécessité impérieuse il y a trois ans et des progrès notables ont été réalisés, dans un changement de culture qui ne cesse de s'affiner.

L'enjeu de ce projet triennal réside désormais dans un plus grand engagement dans la promotion et la diffusion de nos travaux. La richesse des contenus et des possibles du CMBV est gigantesque : la force du CMBV réside aujourd'hui dans la qualité de son personnel et dans sa capacité à créer des projets et des contenus grâce à une équipe d'excellence, forgée par sa fidélité à l'institution et l'histoire même du CMBV.

Soulignons ici la **disproportion des moyens de communication du CMBV par rapport à son action et son potentiel** : la communication repose sur 1 responsable à temps plein, épaulée, depuis septembre 2020, par une apprentie. Le budget du service communication est de 146 000 €, soit moins de 3% du budget total du CMBV. C'est objectivement trop peu. Au cours de la période 2022-2024, il faudra impérativement trouver les moyens de renforcer l'équipe de communication et son budget afin de mieux proportionner le savoir-faire et le faire-savoir.

Mais cette disproportion n'est pas qu'une affaire de communication : **il s'agit également d'implémenter, au sein du CMBV, une véritable culture de la diffusion de nos projets**, qui passe également par la remise en cause de leur conception et de leur financement :

- Meilleure définition des « objets », des « livrables » ;
- Meilleur ciblage des projets à promouvoir ;
- Connaissance et travail au sein des différents réseaux ;
- Valorisation de l'existant ;
- Travail du rythme de la communication et des projets.

Cet enjeu de diffusion repose donc sur trois éléments essentiels qu'il faudra travailler parallèlement, sans priorisation :

- Le budget et les RH ;
- La méthode ;
- La culture au sein de l'établissement.

C'est un changement de culture essentiel et prioritaire.



« L'enjeu de ce projet triennal est de s'engager davantage dans la promotion et la diffusion de nos travaux. [...]

C'est un changement de culture essentiel et prioritaire. »

Avec la jeune génération



Dès le précédent projet d'établissement s'imposait l'intuition que **le travail avec une nouvelle génération était un enjeu fondamental du CMBV et notre action au cours des trois dernières années s'y est consacrée :**

- Projets communs avec les CNSMDP et CNSMDL ;
- Mise en place de stages dans le cadre des résidences croisées avec tous les établissements d'enseignement supérieur ;
- Création de «Volez Zéphyr !» ;
- Développement des académies et formations à l'étranger ;
- Mise en place des «résidences territoriales - Forte».

La plupart de ces projets a été un véritable succès, salués par les participants et les partenaires, et les bilans et retours nous incitent à travailler davantage et mieux vis-à-vis de ces publics ainsi qu'à connecter l'ensemble des forces du CMBV pour pouvoir, justement, mieux diffuser l'ensemble des ressources disponibles. Pour que les résultats soient à la hauteur des enjeux, le CMBV doit renforcer et structurer son action afin de jouer un véritable rôle d'émergence, afin d'aider à provoquer la rencontre entre une nouvelle génération et l'art du spectacle baroque français, auprès de :

- Jeunes chercheurs et chercheuses ;
- Jeunes interprètes ;
- Publics ;
- Amateurs.

À l'instar des projets menés en 2020 auprès des interprètes, **il s'agit donc dans cette période 2022-2024, de prévoir des programmes et actions spécifiques par pôle et par public.**

« Le CMBV doit renforcer et structurer son action afin de jouer un véritable rôle pour faire se lever une nouvelle génération attachée à l'art du spectacle baroque français. »

Le CMBV dans son époque

Structure dédiée à la valorisation du patrimoine baroque français, installée dans un hôtel du XVIII^e siècle, le CMBV n'en est pas moins un projet né à la fin du XX^e siècle, emblématique de sa période de création, celle de la redécouverte de la musique ancienne comme forme de contemporanéité.

Notre responsabilité est donc de ne pas laisser le CMBV « décrocher », de ne pas le laisser s'enfermer dans son histoire et de le rendre perméable aux débats et réalités de ce premier quart du XXI^e siècle.

Ces enjeux sont de trois ordres : des enjeux artistiques, des enjeux sociétaux et des enjeux liés au numérique. Ce dernier sujet n'est pas traité ici car il irrigue désormais la totalité de l'établissement.



ENJEUX ARTISTIQUES

Valoriser le patrimoine musical des XVII^e et XVIII^e français ne consiste pas seulement à le conserver et en faire un objet d'études, mais également à le confronter à l'art de notre temps, le proposer aux créateurs comme une source d'inspiration. À plusieurs reprises au cours de ces trente années d'existence, le CMBV a été associé à la commande et la création d'œuvres musicales (Ex. *Le Tombeau de Marc-Antoine Charpentier* de Thierry Pécou – 1995 et, plus récemment, le *Cantique des trois enfants dans la fournaise* de Philippe Hersant – 2015), notamment par le partenariat avec Radio France et sa maîtrise.

Dans ce domaine, la politique du CMBV doit aujourd'hui être volontariste, en propre ou en association avec d'autres structures dont c'est le cœur de la mission, et possédant des réseaux plus développés que les nôtres. **Pour la période 2022-2024, la Maîtrise s'associera à l'IRCAM (Institut de Recherche et de Coordination Acoustique/Musique) pour créer « Janus »**, programme ambitieux soutenu par le ministère de la Culture : quatre œuvres sont d'ores et déjà commandées à deux jeunes compositrices et deux jeunes compositeurs. Elles seront créées par la Maîtrise et associées à des œuvres françaises des XVII^e et XVIII^e siècles qui leur serviront de miroirs, d'opposition ou d'inspiration, au cours des saisons 2022/2023 et 2023/2024. Le programme est présenté de façon plus précise dans la partie « Maîtrise » ci-dessous.

D'autre part, le CMBV, dépassant depuis longtemps le cadre strict de la musique, doit saisir également l'opportunité de la **création artistique dans d'autres domaines** (vidéos, photographies, œuvres sonores, etc.). Une attention spécifique y sera portée au cours des années à venir.

ENJEUX SOCIÉTAUX

Des lames de fond traversent notre société, dont aucun individu ni aucune structure ne peut s'affranchir : l'égalité femmes/hommes, la représentation de la diversité et la dimension environnementale en sont trois exemples essentiels. Le CMBV, majoritairement financé sur des fonds publics, porte une responsabilité dans ces domaines et se doit d'être, si ce n'est à la pointe, dans une dynamique exemplaire. Jusqu'à présent, ces sujets n'ont jamais été abordés systématiquement au sein de l'institution. Il est tard : ce temps est venu.

La période 2022-2024 sera donc consacrée à la construction de politiques et à la mise en place d'indicateurs dans les domaines de l'égalité femmes/hommes et celui des enjeux environnementaux.

Le Comité social et économique conventionnel est, juridiquement, le lieu de l'observation et de la politique concernant l'égalité femmes/hommes. En l'occurrence, il joue déjà ce rôle mais doit définir, dès la première année de cette période triennale, les indicateurs de suivi et s'associer à l'équipe de direction pour définir les politiques à mener dans ce domaine. Ce travail pourra être mené également lors de CSEC élargis ou de forums.

Les enjeux environnementaux sont partagés par de nombreux salariés de la maison, comme l'ont prouvé les moments de concertation préalables à l'écriture de ce projet d'établissement. Si l'on se tient même au verbatim de cette consultation, nous retiendrons cette phrase « la fibre écologique est très partagée par une majorité des salariés, mais il manque une étincelle ». La mobilisation et l'intelligence collectives sont, dans ce domaine, une véritable force pour faire progresser l'établissement. **Nous préconisons donc la mise en place d'une instance de dialogue et de conseil au sein de l'établissement, spécifiquement dédiée à la question environnementale.** Elle conseillera la direction et sera un relais et un levier vis-à-vis des salariés permanents, pour obtenir dès 2023, une réduction significative de l'impact environnemental de la structure et de ses activités.

« Nous préconisons la mise en place d'une instance de dialogue et de conseil au sein de l'établissement, spécifiquement dédiée à la question environnementale. »





« Notre responsabilité
est de rendre le CMBV
perméable aux débats et
réalités de ce premier quart
du XXI^e siècle. »

Déclinaisons et spécificités



Recherche

La dynamique enclenchée au cours de la période précédente est aujourd'hui à l'œuvre au pôle Recherche : **la restructuration et le renforcement de l'équipe permettent désormais une action sans commune mesure avec celle de 2018.** Le projet scientifique a été profondément retravaillé et donne lieu désormais à une action structurée, à la fois collective et somme de projets individuels ; accompagnant des projets de recherche à court, moyen et long termes, qu'ils soient conçus et menés par des chercheurs du CMBV ou mis à disposition. La politique de recrutement a également porté ses fruits. On peut désormais parler à nouveau d'une équipe de recherche au sein du CMBV.

La période écoulée se distingue également par **une reprise pacifiée des relations avec notre partenaire principal** : une convention définissant les relations entre le CNRS, le ministère de la Culture et le CESR a enfin été signée le 12 mai 2020. Les comités de pilotage et les échéances sont désormais effectifs... et productifs. Parallèlement, les relations sont également structurées avec trois partenaires nationaux et de première importance : l'IreMus (Institut de Recherche en Musicologie), la Fondation Royaumont et la Bibliothèque Nationale de France.

Enfin, les années 2020 et 2021 illustrent les débuts de notre politique de fédération, puisque **le CMBV accueille deux chercheuses dans des principes de délégation nationale (CNRS) ou internationale.**

Les piliers structurels du pôle Recherche étant donc désormais en place, les objectifs de cette période 2022-2024 vont principalement être centrés sur :

- Les capacités de fédération nationale et internationale de l'établissement ;
- La diffusion des travaux du pôle Recherche.

En sus, bien entendu des objectifs transversaux (mise en valeur des Menus-Plaisirs et renouvellement de générations notamment).

Le CMBV doit désormais travailler sa force d'attraction et d'accueil en exploitant l'ensemble des moyens «de droit commun» pour l'accueil de chercheurs au CMBV : délégations, bourses nationales et internationales, recrutement de «post-doc».

Cette attractivité passe également par **un élargissement de nos réseaux**, afin d'être parfaitement au fait de candidatures potentielles, voire de les susciter. Contrairement à d'autres institutions de recherche, de taille plus importante, le CMBV dispose d'une souplesse et d'une capacité d'adaptation qui doivent devenir une véritable force, notamment de proposition et d'invention pour associer de nouveaux talents à ses travaux.

La création d'une bourse de recherche et d'un accueil de jeunes chercheurs et chercheuses au CMBV est envisagée dès l'année 2022.

La diffusion des travaux du pôle est l'autre enjeu essentiel de cette période 2022-2024. Dans ce domaine également, de solides bases ont été posées, par le travail colossal effectué sur les bases de données et le site Philidor. Les outils scientifiques et de valorisation sont désormais mieux identifiés et il convient désormais de concevoir le cadre de publications numériques propres au CMBV et adéquates au travail de nos chercheurs permanents, associés ou accueillis, à nos moyens et à leur diffusion.

Une partie non négligeable du travail de la recherche concerne les pratiques d'interprétation et donc le rapport avec les interprètes, qu'ils soient musiciens, artistes lyriques, chorégraphes, etc. Cette interface est encore largement à travailler et ne porte pas assez les fruits que l'on peut en espérer. La méthode en est difficile et le coût élevé pour un résultat toujours incertain, mais il est impératif d'y travailler encore et toujours. **«Les ateliers du CMBV», créés en 2020 sont un des meilleurs outils, à affiner et développer au cours de ce prochain projet.**

La diffusion revêt la forme traditionnelle de participation à des événements de recherche, colloques, conférences, et le choix pertinent des partenariats internationaux. **Le CMBV gagnera à mener un ou deux partenariats internationaux suivis, avec des centres de recherche ou des universités de première importance.**

Enfin, il est primordial de rappeler l'importance de l'investissement de chacun des membres de l'équipe dans ce rayonnement et cette attractivité. Diffuser et attirer n'est pas le propre du service de communication ou de programmes, même intelligemment construits : il est le fait de la mobilisation additionnée des réseaux de chacun.

« Il convient désormais de concevoir le cadre de publications numériques propres au CMBV et adéquates au travail de nos chercheurs permanents, associés ou accueillis, à nos moyens et à leur diffusion. »

« Travailler sa force
d'attraction et d'accueil
en exploitant l'ensemble
des dispositifs
pour l'accueil
de chercheurs. »

Formation

La structuration d'un véritable pôle Formation est un enjeu désormais essentiel pour le CMBV, tout en conservant l'interaction avec la jeune génération.

Au cours de la période précédente se sont multipliées les différentes formes de formation et d'insertion professionnelle :

- Poursuite des académies à l'étranger (République tchèque, Hongrie, Semaine brésilienne, etc.) ;
- Création des ateliers de formation professionnelle devenus « Les ateliers du CMBV » ;
- L'accompagnement du projet « La Vénitienne » au CRR de Limoges ;
- Formation à la pratique baroque en orchestre dit « moderne », avec l'Orchestre des Pays de Savoie ;
- Et les différents projets présentés plus haut dans le document (stages, partenariats avec les deux CNSMD, « Volez Zéphyrus ! », etc.).

Structurer l'offre de formation du CMBV, ce n'est pas la réduire ou la standardiser, surtout lorsqu'un objectif fondamental de notre établissement réside dans l'interaction avec la jeune génération. C'est :

- Lui donner une colonne vertébrale, et notamment **travailler à une reconnaissance de ses formations au Répertoire national de la certification professionnelle** ;
- **Travailler à une adéquation toujours plus pertinente entre l'offre et la demande**, entre les besoins des différents publics potentiels et la pertinence des propositions qui leur sont faites (format, contenus, etc.) ;
- **Utiliser l'intégralité des forces du CMBV au cours de ces formations**, plutôt qu'un pôle ou une partie de celui-ci ;
- **Travailler notre connaissance des réseaux et y prendre place** pour toujours mieux diffuser nos formations.

À l'heure de la rédaction de ce projet d'établissement, le CMBV est dans l'attente de la certification « Qualiopi » de sa partie « organisme de formation ». Cette certification sera une étape importante dans la reconnaissance du travail de formation professionnelle qu'il est capable de jouer à l'échelle nationale voire internationale.





« La structuration
d'un véritable pôle Formation
est un enjeu désormais
essentiel pour le CMBV,
tout en conservant
l'interaction avec
la jeune génération. »

« La Maîtrise du CMBV doit désormais s'affirmer comme un acteur incontournable du chant et de la musique ancienne. »

Maîtrise

2021 fut un tournant important dans l'histoire de la Maîtrise du CMBV avec le départ en retraite d'Olivier Schneebeli, son chef historique, et la prise de fonction du nouveau directeur : Fabien Armengaud. Cet événement fut un véritable « changement dans la continuité » puisque Fabien Armengaud était assistant d'Olivier Schneebeli.

Outre les aspects de réorganisation interne, notamment entre les équipes pédagogiques et administratives, cette succession est notamment l'occasion de renouveler l'approche pédagogique et artistique par **l'accueil en résidence d'un chef ou d'une cheffe invitée, qui interviendra au sein de la Maîtrise pour des concerts, des Jeudis musicaux et des master-classes.**

Cette résidence apportera une expérience nationale et internationale aux enfants comme aux étudiants ainsi qu'une exigence artistique éminemment formatrice. Cette résidence de chef sera indéniablement un atout supplémentaire pour l'attrait de la formation et donc le recrutement des Chantres. Pour la Maîtrise, cette résidence est un nouvel outil à s'approprier pour en tirer les meilleurs effets artistiques et pédagogiques.

Ce changement de direction a été précédé **d'un travail profond de réflexion sur les cursus maîtrisiens**, notamment dans les objectifs de :

- Placer les élèves et les étudiants au centre des préoccupations pédagogiques et artistiques de la Maîtrise ;
- Requestionner les équilibres entre travail de chœur, musiques de chambre et développement individuel des élèves et des étudiants ;
- Apporter une pratique de la scène (en version concert mais également en spectacle scénique) ;
- Préparer la sortie et l'orientation des élèves et des étudiants.

Ces enjeux restent d'actualité, qu'il s'agisse des enfants ou des adultes, et doivent être développés et approfondis au cours de la période 2022-2024, par les améliorations « au fil de l'eau » du fonctionnement pédagogique de la Maîtrise et de sa programmation.

La jeunesse est la raison d'être de la Maîtrise et le renouvellement des générations, un fonctionnement évident. Cependant, **la fonction formatrice de la Maîtrise du CMBV peut encore être accrue auprès des apprentis clavecinistes ou organistes**, par exemple, avec la création d'un cursus spécifique avec le CNSMDP : un «diplôme d'artiste interprète» mêlant cours théoriques et pratiques du continuo et de l'accompagnement au sein de la Maîtrise. Sur ce principe, d'autres programmes d'immersion ou de stages peuvent être imaginés, auprès de continuistes (cordes frottées, basses d'archet) ou auprès de jeunes chefs et cheffes de chœur.

Le CMBV ayant obtenu en 2020 le label de «Classe préparatoire à l'enseignement supérieur», en collaboration avec le Conservatoire à rayonnement régional de Versailles Grand Parc, **il nous faut approfondir cette relation fructueuse avec le CRR de Versailles** : moments de rencontre des étudiants, complémentarité et mutualisation des enseignements. Ces synergies seront des atouts supplémentaires pour nos étudiants et notre attractivité.

Les enjeux de recrutement avaient été mentionnés dans le précédent projet d'établissement. Qu'il s'agisse des enfants ou des adultes, ils restent d'actualité. Ils concernent notamment la diversité géographique, diversité sociologique, la qualité des candidats, leur repérage, etc. Au-delà des questions de communication, **il s'agit de mieux connaître les réseaux, d'intégrer toujours d'avantage la Maîtrise dans les différents réseaux maîtrisiens ou d'enseignement du chant afin de s'affirmer comme un acteur incontournable du chant et de la musique ancienne.**

Dans le domaine de la diffusion de la recherche et notamment des pratiques d'interprétation, les possibilités de la Maîtrise sont aujourd'hui également sous-exploitées : au plus près des travaux de recherche sur la musique sacrée en France aux XVII^e et XVIII^e siècles, **la Maîtrise du CMBV peut et doit mener des projets exemplaires sur la «Performance Practice»**, afin de modéliser et diffuser de nouvelles pratiques artistiques.

2022 à 2025 sera la période de déploiement de l'ambitieux projet «Janus», créé par l'IRCAM et le CMBV consistant en la commande de quatre œuvres contemporaines avec électronique à deux jeunes compositrices (Justina Repečkaitė et Ariadna Tarrés Alsina) et deux jeunes compositeurs (Adrien Trybucki et Jug Marković). Les commandes, passées en 2021 et 2022, seront créées par la Maîtrise au cours des saisons 2022/2023 et 2023/2024. Elles seront accompagnées par des moments de résidence pour chaque compositrice et compositeur, destinés à rendre les jeunes créateurs plus intimes avec le domaine de la voix et notamment de la voix d'enfants, du chœur et des instruments de musique ancienne.

Enfin, **un objectif important reste la diffusion internationale de la Maîtrise.** Si les voyages forment la jeunesse, nous devons travailler prioritairement à la diffusion internationale qui permet des expériences inoubliables et formatrices, pour les enfants comme pour les étudiants ainsi qu'un rayonnement international du CMBV. Cela passe par la cession de concerts ou l'organisation de tournées, mais également, par exemple, par un partenariat international avec une ou deux autres maîtrises européennes.



Artistique

Le précédent projet d'établissement projetait une réorganisation des actions du pôle Artistique, selon deux axes, l'un international et l'autre national, notamment avec la mise en place de «résidences croisées». Cette organisation est désormais effective et projetée de façon pluriannuelle. Elle est un cadre fonctionnel qui permet un travail en profondeur avec les différents partenaires, qui connaissent également ce cadre. L'action du CMBV s'inscrit donc plus clairement dans une forme de stabilité temporelle et géographique. Les enjeux de ce projet d'établissement 2022-2024 sont ceux de l'approfondissement de ces dispositifs.

Au niveau national, le CMBV doit approfondir ses relations avec les lieux partenaires pour aboutir à un engagement plus fort, notamment du point de vue des publics. Le travail de programmation porte ses fruits et nous ne pouvons que nous réjouir de voir programmées des œuvres célèbres ou à redécouvrir. La confiance avec les artistes et notamment les ensembles est grande, mais le principe des résidences croisées doit nous permettre d'aller plus loin dans trois domaines :

- **L'exigence scientifique et notamment dans les pratiques d'interprétation vis-à-vis des ensembles partenaires.** La résidence croisée doit être un endroit essentiel du croisement entre recherche et interprétation ;
- **Les relations au public doivent être travaillées avec les lieux partenaires :** les résidences croisées sont un moyen de sensibiliser un public plus large avec la musique baroque française des XVII^e et XVIII^e siècles et de faire connaître le travail du CMBV. Les résidences croisées sont un des lieux potentiels de l'action culturelle du CMBV ;
- **La politique discographique du CMBV comporte des forces et des faiblesses :** nous travaillons avec plusieurs labels discographiques, ce qui nous permet de ne pas dépendre d'une seule maison d'édition. Inversement, la diversité des labels, des chartes graphiques et de nos engagements dans les projets rend notre politique peu lisible, jusqu'à invisibiliser parfois l'action du CMBV. Une solution magique n'existe pas mais des améliorations doivent être apportées, notamment par le partenariat avec les labels discographiques, pour rendre justice à l'action du CMBV.

Quant à la politique internationale, il s'agit désormais de savoir accompagner les coopérations achevées, par une aide en terme d'expertise ou de ressources. Le réseau tissé, notamment en Europe est désormais riche : République tchèque, Hongrie, Portugal, Norvège, Finlande, Belgique, etc. Il est suffisamment dense pour que le CMBV soit intégré ou provoque, avec certains de ses partenaires, une candidature pour un projet européen entrant dans le giron d'Europe Creative, permettant de nouveaux financements.



« Au niveau national,
le pôle Artistique
du CMBV doit approfondir
ses relations avec les lieux
partenaires pour aboutir
à un engagement plus fort.

Quant à la politique
internationale,
il s'agit désormais
de savoir accompagner
les coopérations achevées. »



Action culturelle, médiation et publics

Indéniablement, depuis 2018, l'action culturelle du CMBV s'est développée et enrichie ; elle a rempli tous les objectifs de développement fixés dans le précédent projet d'établissement. Des aides structurelles, émanant principalement du ministère de la Culture, nous ont permis de créer l'esquisse d'un véritable pôle, en engageant une directrice de l'action culturelle, de la médiation et des publics. La poursuite du travail de résidence en Île-de-France rurale, le développement de l'offre au public aux Menus-Plaisirs et la relation aux publics dans le cadre des résidences croisées sont les points centraux du travail du pôle.

Trois autres enjeux paraissent essentiels aujourd'hui :

- **Le développement du projet de jumelage territorial avec les villes de Maurepas et de la Verrière** en est le premier. Dans la continuité des jumelages «Génération Lully» et «La Fontaine en scènes», le projet consiste en l'implantation pérenne, au collège Pergaud et dans deux écoles primaires de Maurepas, de «Classes baroques» pluridisciplinaires. Débutant en 2021-2022 avec une série de 5 ateliers pour les CM1, CM2 et 3 classes de 6^e, l'ambition du projet est de développer des aménagements d'horaires tout au long du collège, en touchant l'intégralité des 6^e puis l'équivalent d'une classe par niveau, de la 5^e à la 3^e. L'aspect innovant de ce projet réside également dans sa complémentarité avec un travail à l'échelle du quartier des Fiches à Maurepas, et en fait un véritable projet de ville, au-delà du projet scolaire. La réussite de ce projet, son financement et la convergence avec la Maîtrise du CMBV sont autant de défis pour les trois années à venir ;

- Les sujets traités par le CMBV sont riches et font intégralement partie de l'Histoire de France. À ce titre, ils se retrouvent dans les programmes scolaires dans des disciplines aussi différentes que les lettres, l'histoire-géographie, la musique, évidemment, mais aussi l'éducation physique et sportive pour la danse ou les arts plastiques. Après de nombreux contacts formels et informels, après plusieurs années de projets en relation avec les scolaires, **le temps est venu pour le CMBV de structurer son action vis-à-vis des enseignants du 1^{er} et du 2nd degré de l'Éducation nationale** : création et diffusion d'outils de ressources, standardisation et diffusion des offres à destination des scolaires, formations pour les enseignants, etc. ;
- Le CMBV a créé récemment des outils innovants dans le cadre de la médiation et notamment les deux Expodcasts. **Le travail sur les outils de médiation, notamment numérique, et leur diffusion est donc un enjeu essentiel du CMBV.** Nous savons également que la qualité des partenariats est une part importante de la réussite de ces projets.

De nombreux enjeux s'ouvrent donc pour ce pôle en plein développement et doté encore d'un bien trop faible budget. Le constituer, le consolider est donc un défi de plus, qui permettra une action culturelle forte, à l'échelle locale, régionale et nationale.

« De nombreux enjeux
s'ouvrent pour le nouveau
pôle d'action culturelle,
de la médiation
et des publics,
en plein développement,
et renforcé par l'arrivée
récente de sa directrice. »

Éditions

C'est peu dire que le monde de l'édition musicale classique est en plein bouleversement. La pandémie est venue fragiliser un secteur affaibli par le développement du numérique et, surtout, par l'apparition du «tout gratuit», qu'il faut bien appeler la dévalorisation du travail éditorial.

Au cours de la période 2019-2021, le CMBV a travaillé à une reconfiguration interne de son secteur «éditions», noué des relations avec les utilisateurs et a trouvé des partenaires pour développer le volet numérique de ses partitions. Ainsi, deux partenariats avec les entreprises Newzik et NomadPlay sont désormais en place, qui permettent une diversification de l'offre des éditions du CMBV.

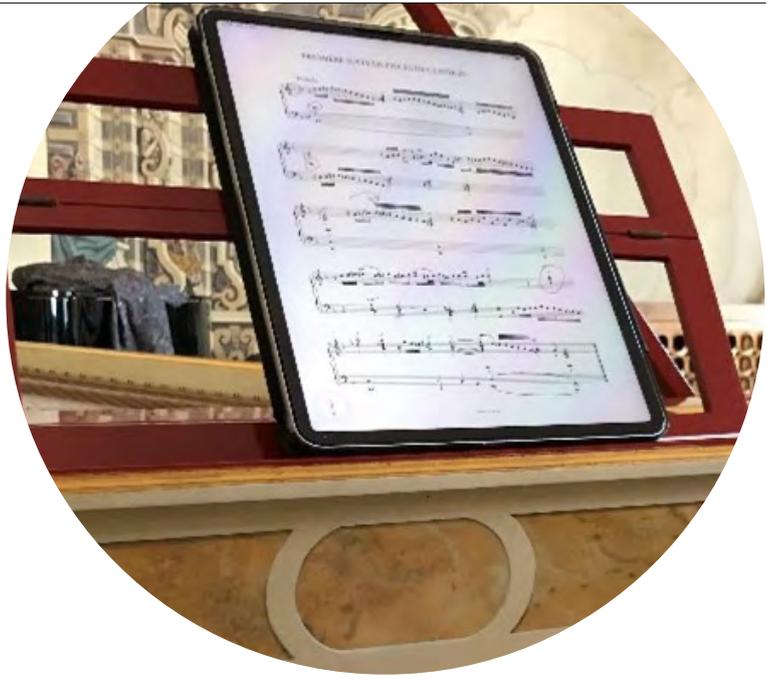
Pour les trois années à venir, les enjeux des éditions du CMBV résident en trois points :

- **Travailler à une meilleure diffusion de nos partitions.** Cet objectif rejoint évidemment l'objectif général de diffusion des ressources et productions maison. Les efforts de commercialisation ne sont pas proportionnels au catalogue ni à la qualité du travail éditorial. Le CMBV doit produire de nouveaux catalogues, bien catégorisés et bien distribués, aussi bien en physique qu'en numérique. La participation aux salons professionnels et la rencontre avec les instrumentistes et artistes lyriques doivent être réinvesties ;
- **Les éditions du CMBV doivent diversifier la manière de diffuser l'immense travail réalisé en interne au CMBV.** En 2021 ont été lancées la collection «Opéra numérique» et la vente en numérique des monumentales Charpentier et Brossard. La vente de partitions numériques «simples» (c'est-à-dire en PDF) doit devenir une seconde

nature au CMBV : le choix papier-numérique n'est pas un choix d'éditions. Il est, de plus en plus, un choix du consommateur et notre responsabilité est d'offrir un grand catalogue, cohérent et disponible sous différentes formes ;

- Le travail de recherche et développement effectué avec Newzik touche à sa fin et s'enrichit beaucoup des rencontres avec les utilisateurs. **La période 2022-2024 verra donc la naissance d'une collection de «partitions augmentées» où les apports de la technologie et les besoins des utilisateurs se rejoignent**, dans l'usage de plus en plus fréquent de la tablette en lieu et place du papier. Indéniablement, le CMBV sera à la pointe de l'édition musicale dans le domaine de la musique ancienne.

« Le CMBV a travaillé à une reconfiguration interne de son secteur éditions, noué des relations avec les utilisateurs et a trouvé des partenaires pour développer le volet numérique de ses partitions. »



« La responsabilité
du CMBV est d'offrir
un grand catalogue,
cohérent et disponible
sous différentes formes
et d'être à la pointe
de l'édition musicale
dans le domaine
de la musique ancienne. »

Ressources

Le CMBV prend de plus en plus sa place en tant que centre de ressources des arts baroques en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. La bibliothèque, les costumes, les décors, le parc instrumental sont autant de ressources régulièrement demandées, au-delà des ressources en ligne ou de la mise à disposition des lieux de répétition.

Première ressource dans l'histoire du CMBV, sa bibliothèque est un outil extrêmement performant : c'est, d'une part, une bibliothèque de recherche parfaitement identifiée à l'échelle nationale et internationale et il s'agit, d'autre part, d'une porte d'entrée au CMBV extrêmement repérée. Cette analyse serait incomplète si l'on ne mentionnait pas le travail de notre bibliothécaire, dont la disponibilité et le professionnalisme sont unanimement reconnus.

Le départ en retraite prochain de la bibliothécaire est un enjeu très important pour le CMBV car il ne s'agit pas d'un poste facilement remplaçable : il est nécessaire d'inscrire ce recrutement dans un processus de transition, afin de mettre en place une véritable transmission des savoirs et des compétences acquises par la bibliothécaire en poste tout au long de sa carrière.

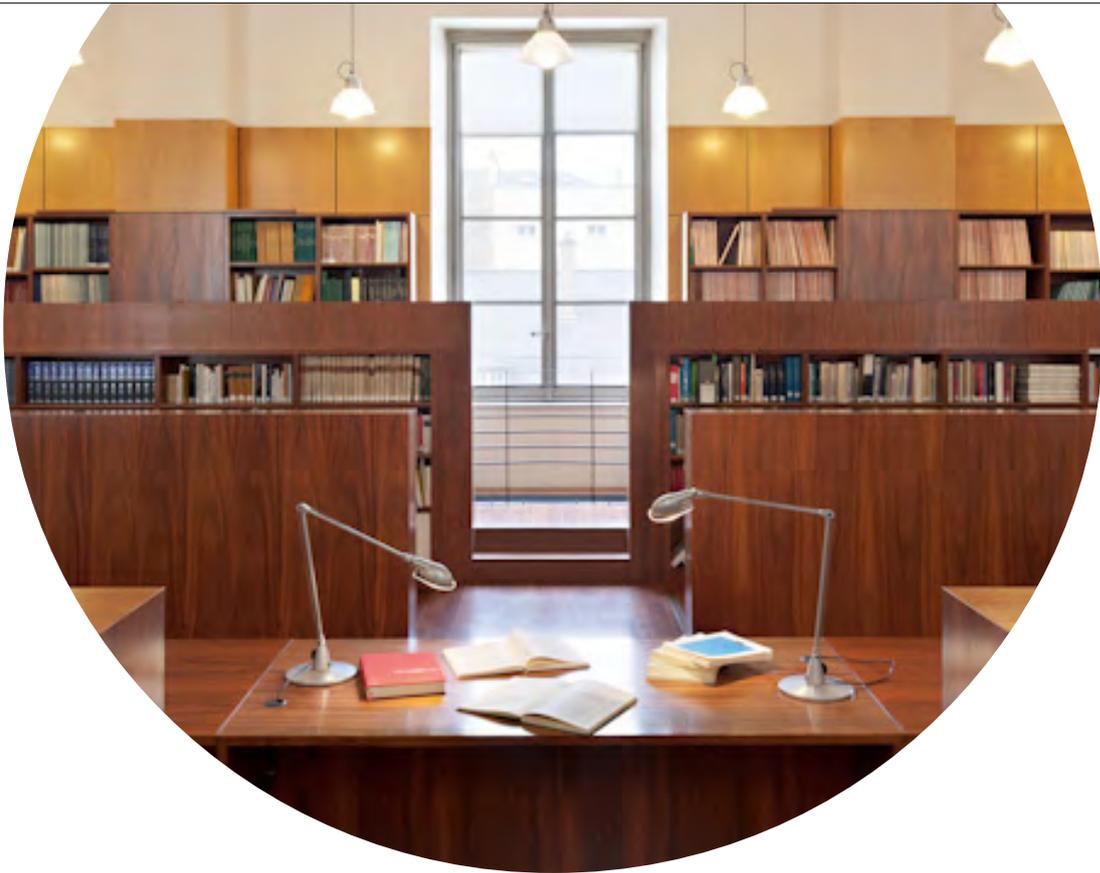
Le parc instrumental se diversifie et s'enrichit peu à peu : aux 24 Violons – projet encore inachevé – s'ajoute désormais les 6 clarinettes réalisées à l'occasion de la recréation d'*Achante et Céphise* de Rameau. Il s'agissait indéniablement d'un besoin car elles ont été louées à différents orchestres à plusieurs reprises depuis leur fabrication !

Le projet « anches doubles » progresse de manière plus lente qu'initialement prévu. C'est le prix de la volonté de fédération et de qualité scientifique voulues dès le départ. Sa réalisation culminera avec la production d'*Atys* de Lully que le CMBV coproduira au cours de la saison 2023/2024, production pour laquelle les instruments seront construits.

Enfin, **le projet immobilier nécessitera également la constitution d'un parc instrumental digne de l'Auditorium/Studio à venir** : aux incontournables clavecin, orgue positif et piano, tous trois de la plus haute qualité, il n'est pas interdit de rêver à l'un ou l'autre pianoforte ou claviorganum, afin que le lieu soit parfaitement attractif.

Le troisième enjeu réside dans l'organisation et le développement de nos ressources en ligne, qu'elles soient scientifiques, artistiques, éditoriales ou de médiation. De grands progrès ont été réalisés au cours de la période écoulée, mais il reste encore beaucoup à faire en termes de portails pour rendre nos ressources facilement accessibles.





« Le CMBV' prend
de plus en plus
sa place en tant
que centre de ressources
des arts baroques en France
aux XVII^e et XVIII^e siècles. »

C'est donc à nouveau d'un projet d'établissement ambitieux et réaliste que le CMBV se dote. Il est certes ambitieux au niveau des actions qu'il propose, et notamment sur la création de l'auditorium et des espaces de médiation, mais il l'est encore plus sur l'esprit et l'évolution fondamentale de l'établissement : le projet d'établissement 2022-2024 vise à projeter définitivement la structure vers l'avenir, en s'appuyant sur son histoire, mais sans regarder le passé comme un âge d'or révolu.

Pour mener ce travail, il y aura évidemment des défis budgétaires à relever. Le CMBV est solide et a su résister face à la perte de financements structurels majeurs en 2017, mais la hausse des charges (RH, maintenance numérique, entretien des instruments et des locaux...) nécessaires au maintien de l'établissement « en ordre de marche » est une réalité. Au-delà des aides au projet, nécessaires et efficaces, il faut trouver, avec nos partenaires, les moyens d'assurer un fonctionnement désormais remis à jour.

L'évolution des différents projets artistiques et culturels du CMBV a aussi posé, au cours des trois dernières années, des questions de structuration et d'organigramme. Ce début de période triennale sera donc consacré à des évolutions dans le domaine des ressources humaines, notamment dans la restructuration du fonctionnement des pôles et des services.

Il s'agira de mobiliser au mieux et de façon plus collective l'ensemble des compétences présentes aujourd'hui au CMBV, ainsi que les richesses humaines qui constituent la force de cet établissement. Cette évolution passera également par le développement de la « fonction » RH au sein de l'établissement, et, comme il s'agit de diffuser d'avantage nos projets à l'extérieur du CMBV, nous aurons également à travailler, dans les mois qui viennent, sur la qualité de la communication interne, pour une meilleure fédération des énergies.

Les locaux restent un enjeu. La création de l'auditorium et des espaces de médiation est l'étape essentielle et prioritaire de ce projet d'établissement. Mais le développement des Menus-Plaisirs comme un lieu de musique et de culture passera également par une réflexion sur ses fonctions d'accueil (accueil physique, accueils d'artistes et de chercheurs, accueil des Chantres et de Pages...) et, de manière extrêmement pragmatique, par l'implémentation de lieux de stockage.

Voilà d'enthousiasmants défis pour faire du Centre de musique baroque de Versailles une structure et un outil toujours plus pertinents, mais en faire également un lieu au service de la musique et des arts de la scène de la France des XVII^e et XVIII^e siècles ; un lieu au service de ses chercheurs et de ses interprètes, de tous ceux qui l'aiment et de ceux qui ne la connaissent pas encore.

Épilogue

Annexe

ACTIONS

Menus-Plaisirs	Bouclage du financement
	Études et appels d'offres
	Travaux
	Mise en services des nouveaux équipements
	Mise en place d'une saison "Menus-Plaisirs"
Le CMBV dans son époque	Mise en place d'une instance de dialogue sur les questions environnementales et définition de premiers objectifs
	Réalisation des objectifs définis en 2022
	Mise en place d'un second volet d'objectifs
	Formalisation d'indicateurs dans le domaine de l'égalité FH
Pôle Recherche	Création d'une bourse "Jeune chercheur / Jeune chercheuse"
	Partenariat avec un centre de recherche ou université internationale
	Développement de nouveaux outils numériques de diffusion de la recherche
Formation	Certification "Qualiopi"
	Création d'un diplôme certifiant inscrit au RNCP
	Consolidation de la saison des "Ateliers du CMBV"
Maîtrise	Projet Janus avec l'IRCAM
	Création du diplôme d'artiste-interprète continuiste (claviers) avec le CNSMDP
	Extension du diplôme d'artiste-interprète aux cordes frottées et pincées
	Renforcement du partenariat avec le CRR de Versailles pour les "CPES"
	Partenariat avec une autre maîtrise internationale
	Enregistrements discographiques de la Maîtrise
	Création de bourses (pour les Chantres et les Pages)
Artistique	Poursuite et renouvellement des résidences croisées et approfondissement du dispositif
	Poursuite et renouvellement des partenariats internationaux
	Dépôt d'un dossier "Europe Créative"
Actions culturelles, médiations et publics	Année-pilote des "Classes baroques" de Maurepas
	Structuration des "Classes baroques" de Maurepas
	Jumelage avec La Verrière
	Une année avec Molière
	Mise en place de formations avec l'Éducation nationale
	Consolidation de l'Expodcast
Éditions	Développement de l'offre numérique
	Réalisation et diffusion de l'ensemble des nouveaux catalogues des éditions
	Mise en place des "éditions augmentées"
Ressources	Création des hautbois pour "Atys" de Lully
	Achèvement des 24 violons
	Constitution d'un parc instrumental pour l'auditorium
Questions internes	Projet d'évolution de l'organisation RH
	Création d'un deuxième poste à la communication
	Création d'un budget pour le pôle "actions culturelles, médiations et publics"
	Création d'un deuxième poste de régie

CALENDRIER

MOYENS

2022	Financements Conseil régional d'Île-de-France, ministère de la Culture, mécénat
2022	
2022-2023	
2024	Ressources propres et nouveaux moyens
2022-2024	Ressources propres et billetterie
2022	
2023	
2024	
2022	
2022-2023	Redéploiement et ressources propres
2023	Redéploiement et ressources propres
2023	Redéploiement, personnels CESR et ministère de la Culture
2022	
2023	
2022-2024	
2022-2024	Plan de relance ministère de la Culture
2022	Redéploiement et ressources propres
2024	Redéploiement et ressources propres
2022-2023	Redéploiement et ressources propres
2024	Ressources propres
Au moins 1 par an	Ressources propres
2023	Mécénat
2022-2024	Ressources propres
2022-2024	Ressources propres
2022	
2022	Préfecture de Région d'Île-de-France, ministère de la Culture, collectivités territoriales, mécénat
2023-2024	
2022-2024	
2022	Conseil régional d'Île-de-France
2022-2023	Ressources propres
2022	Ressources propres et mécénat
2022	Ressources propres
2023	Ressources propres
2023	Ressources propres
2023	Mécénat
2024	Mécénat
2022-2024	Mécénat
2022	Ressources propres
2022	Moyens nouveaux
2022	Moyens nouveaux
2023	Ressources propres et moyens nouveaux

Nicolas Bucher © Pascal Le Mée · Hôtel des Menus-Plaisirs
© Pascal Le Mée · Hôtel des Menus-Plaisirs © Marc O Carion ·
Volez Zéphyr © Le Philtre Olivier Lalane · Recherche © CMBV ·
Formation © Pascal Le Mée · Fabien Armengaud © Pascal Le Mée
· Maîtrise du CMBV © Pascal Le Mée · Back to Lully / Salle des
Croisades du château de Versailles © Le Philtre Olivier Lalane
- Remerciements au château de Versailles · Action culturelle ©
Le Philtre Olivier Lalane · Editions © CMBV · Bibliothèque ©
Pierre Grosbois · Akademie Versailles © Petr Dyrč



**Centre de musique
baroque de Versailles**
Hôtel des Menus-Plaisirs
22, avenue de Paris
CS 70353 • 78035 Versailles Cedex

www.cmbv.fr

